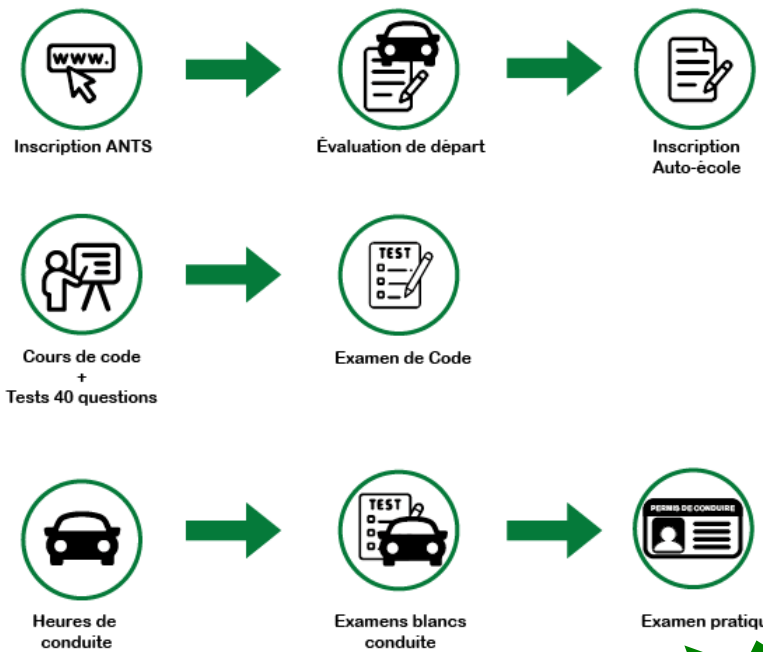




AFCONDUITE
Permis B



PARCOURS DE FORMATION - B

<p>Frais d'inscription avec préparation au Code</p> <ul style="list-style-type: none"> • Forfait Code : Cours + Tests de 40 questions • Kit pédagogique (code, livret d'apprentissage, disque...) • Evaluation conduite offerte • Première présentation à la conduite (accompagnement pratique) 	<p>1298 €</p> <p>299 €</p>
<p>Forfait conduite 20 heures (50 €/heure de conduite supplémentaire)</p>	<p>999 €</p>

**Cette formation est éligible au
Compte Personnel de Formation (CPF) !**

↳ Pour en savoir plus, RDV sur [Mon Compte Formation](https://moncompteformation.gouv.fr)



☎ : 41 02 19 - 55 02 19

auto-ecole@afc-spm.com – www.afc-spm.com



N° agrément : E 22 975 00020

Responsable pédagogique : Séverine FRANCOIS

DOCUMENTS A FOURNIR POUR L'INSCRIPTION AU PERMIS DE CONDUIRE

L'INSCRIPTION SE FAIT EN LIGNE DIRECTEMENT SUR LE SITE DE L'ANTS

<https://permisdeconduire.ants.gouv.fr/demarches-en-ligne/inscription-examen-permis>

- Votre **pièce d'identité en cours de validité** et celle de votre responsable légal si vous êtes mineur(e).
- Un **justificatif de domicile de moins de 6 mois**
 - (1) Vous disposez d'une adresse personnelle (au choix) :
 - ⇒ Avis d'imposition ou de non-imposition
 - ⇒ Quittance de loyer non-manuscrite
 - ⇒ Facture de moins de 6 mois (téléphone fixe ou mobile – gaz – électricité – eau)
 - (2) Vous êtes hébergé :
 - ⇒ Attestation sur l'honneur, datée et signée par l'hébergé et l'hébergeant, certifiant l'hébergement
 - ⇒ Justificatif de domicile de l'hébergeant parmi les documents cités en (1)
 - (3) Vous êtes mineur :
 - ⇒ Attestation d'hébergement sur l'honneur de l'un des parents datée et signée
 - ⇒ Copie de la pièce d'identité du parent qui a signé l'attestation sur l'honneur
 - ⇒ Justificatif de domicile de ce même parent parmi ceux évoqués en (1)
- Votre **attestation de recensement si vous avez moins de 18 ans**
- Votre **attestation de participation à la JDC si vous avez entre 18 et 25 ans**
- Votre **photo d'identité ou code photo d'identité numérique** (ci-dessous, vous trouverez les coordonnées des photographes habilités à réaliser les photos d'identité numérique) :
 - (1) Depuis l'application **smartphone id** – <https://www.smartphone-id.com>
 - (2) **Studio Briand** – 1 rue Jacques Cartier – 97500 Saint-Pierre et Miquelon
Tél : (05 08) 41 20 44

Vous changez d'auto-école (1^{ère} inscription dans une auto-école en métropole par exemple) :

- Vous devez récupérer votre dossier d'inscription si celui-ci a été validé par la préfecture car il comporte votre numéro NEPH.
Ce numéro n'est pas rattaché à un établissement ou un département et est valable partout en France, jusqu'à l'obtention du permis.
Sur simple demande et **gratuitement**, l'auto-école doit vous le rendre.
- Si toutefois, pour des raisons particulières (fermeture de l'auto-école par exemple), vous étiez dans l'impossibilité de récupérer votre dossier, il vous appartient de contacter la préfecture du département de votre 1^{ère} inscription afin de récupérer votre numéro NEPH.

 : **41 02 19 - 55 02 19**

auto-ecole@afc-spm.com – www.afc-spm.com